



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION DU 10 NOVEMBRE 2021

PV N. 8

PRESIDENT : M. Tristan ARNAUD

PRESENTS : Mme DELEBECQUE Christine - DEROM Margaux - MM COUDERT Bernard - LEBLANC Cédric - OUAHBI Yassir

EXCUSES : MM DESPLAT Olivier (CTD DAP) - FALL Tuan Angelo - RIVAT Davy

ABSENTS : MM BOURDON Romain - CONTE Mounir

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U12/U13

Défis techniques : - Journée impaire : Double 8

- Journée paire : Jonglerie

FEUILLE DE MATCH - AMENDES :

Club de J.S. LAFARGE :

La Commission,

- Constate la feuille de match n°51718.1 hors délai du 16/10/21 (reçu le 25/10/21)

- Débite le club de J.S. LAFARGE de la somme de 21€.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Club de LIMOGES FOOTBALL :

La Commission,

- Constate la feuille de match n°51539.1 hors délai du 09/10/21 (reçu le 27/10/21)
- Débite le club de LIMOGES FOOTBALL de la somme de 21€

Club de U.S. LIMOGES BASTIDE :

La Commission,

- Constate la feuille de match n°51549.1 hors délai du 23/10/21 (reçu le 03/11/21)
- Débite le club de U.S. LIMOGES BASTIDE de la somme de 21€

Club de SA LE PALAIS :

La Commission,

- Constate sur la feuille de match n°51591.1 l'absence du nom de l'arbitre
- Débite le club de SA LE PALAIS de la somme de 17€

Club de E. NIEUL/ST GENCE/VEYRAC :

La Commission,

- Constate sur la feuille de match n°51590.1 l'absence du nom de l'arbitre
- Débite le club de E. NIEUL/ST GENCE/VEYRAC de la somme de 17€

ENGAGEMENTS U13 Critérium Départemental 4 Phase 2 :

Suite au mail de FOOT SUD 87 :

- La commission prend en compte l'engagement d'une équipe en D4

Suite au mail de J.A. ISLE :

- La commission prend en compte l'engagement d'une équipe en D4

Suite au mail de U.S. LIMOGES BASTIDE :

- La commission prend en compte l'engagement d'une équipe en D4

Suite au mail de ENTENTE NIEUL/ST GENCE :

- La commission prend en compte l'engagement d'une équipe en D4

Suite au mail de l'ENTENTE ASPTT/LANDOUGE :

- La commission prend en compte l'engagement d'une équipe en D4

La deuxième phase du Critérium U13 Départemental 4 débutera le **samedi 13 novembre 2021**



POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U10/U11

La deuxième phase U11 débutera le samedi 13 novembre 2021

CATEGORIE U8/U9

La deuxième phase U9 débutera le samedi 13 novembre 2021

CATEGORIE U6/U7

La deuxième phase U9 débutera le samedi 13 novembre 2021

Le Président de la Commission Foot Animation

M. Tristan ARNAUD

La Secrétaire de séance

Mme DELEBECQUE Christine

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI